P.V. DE REUNION DU C.A.

Date de la réunion :	29/09/2020		
Lieu :	Cafétéria de Clairefontaine		
Horaire :	20 :00 à 22 :00		
Responsable de la réunion :	Louis Lejeune		
Rédacteur du procès-verbal :	Henri Steppé		
Participants convoqués			
Président :	Louis Lejeune	Administrateurs :	Patrick Kemper
Secrétaire :	Henri Steppé		Colette Hansen
Trésorier :	Paul Naa		Jean Antoine
			Emile Bichler
Excusés :			René Weyland

1. Approbation du P.V. du… (Pas d'ancien P.V. – 1ère réunion du C.A. de l'ASBL)

2. Activités futures — saison 2020-2021

 Toutes les activités sont remises à des dates ultérieures à cause de la réglementation covid.

3. Nominations des administrateurs au sein du CA de l'ASBL ABCDance

 3.1 Candidatures : Colette Hansen, Jean Antoine, René Weyland & Emile Bichler

 3.2 Discussion

 3.3 Vote : Comme le prévoit les statuts de l'ASBL, les 4 membres associés votent la nomination des 4 candidats administrateurs, ils sont élus à l'unanimité des voix.

4. Attributions des postes de Président, Secrétaire & Trésorier au sein du CA de l'ASBL ABCDance

 4.1 Candidatures : Louis Lejeune au poste de Président, Henri Steppé au poste de Secrétaire & Paul Naa au poste de trésorier

 4.2 Discussion

 4.3 Vote : Comme le prévoit les statuts de l'ASBL, les 8 administrateurs votent la nomination des 3 candidats, ils sont élus, à l'unanimité des voix, à leur fonction respective.

5. Bilan de la rentrée 2020-2021

 5.1 Un tableau récapitulatif des inscriptions, finalisé par Henri, est projeté lors de la réunion.

 5.2 Faisabilité et rentabilité des cours de Dominique et de Didier suivant le nombre d'inscriptions aux différents cours.

 En date de la rédaction de ce P.V., le 15/10/20, les inscriptions et les paiements y afférant dépassent de 5.185 € le coût de la rémunération de Floriana. Pour Didier de 5.967,10 € et pour Dominique, ils ne couvrent pas le coût de la rémunération, étant négatif de -245,30 €.

 5.3 Discussion : le CA note que la rentrée, en général, n'a pas été aussi mauvaise que l'on aurait pu le craindre

dans les circonstances actuelles liées à la pandémie de covid-19.

5.4 Décision : Dans le contexte actuel de la pandémie et du fait qu'aucun débutant en DS ne soit monté en bronze, le CA considère qu'il n'y a pas lieu de diminuer le nombre d'heures prestées par les professeurs.

6. Situation comptable & financière à ce jour

Paul présente les comptes, la situation est bonne, dans ce contexte de covid et dégage, en date du 15/10/20, un solde positif de 38.913,82 €.

7. Candidatures au poste d'administrateurs

7.1 La candidature de Dominique ou Patrizia Thiry est déposée par Paul Naa & Louis Lejeune, la candidature de Fernand Useldinger par Henri Steppé

7.2 Candidature Thiry

7.2.1 Discussion : Une partie des administrateurs n'est pas favorable à l'admission de Dominique ou de Patrizia Thiry à un poste d'administrateur.

7.2.2 Décision : Afin de leur donner une chance de développer leur motivation, il est décidé de les inviter à la prochaine réunion du CA.

7.3 Candidature Fernand Useldinger

7.3.1 Discussion & décision : La candidature de Fernand est acceptée à l'unanimité.

7.3.2 Fernand sera invité à la prochaine réunion et sera nommé comme administrateur.

7.4 Précision sur les candidatures de couples au poste d'administrateurs, le CA décide que les candidatures de couples de danseurs ne sont pas acceptées.

8. Fixation des cotisations de Dominique et Patrizia Thiry en DS Silver & Compétiteurs & de Marianne Kieffer-Lonneux

8.1.1 Cotisation(s) de Dominique et Patrizia, ceux-ci se sont inscrits en DS Silver cette saison, ils étaient compétiteurs la saison dernière et suivaient les cours particuliers pour compétiteurs de Dominique.

8.1.2 Décision : comme ils ne suivent plus les cours de compétiteurs, le CA décide que seule la cotisation DS Silver de 215 € leur est applicable.

8.2.1 Cotisation de Marianne Kieffer, celle-ci désire s'inscrire à un demi cours en DC avec William Dumoulin et elle souhaite suivre seule, sans partenaire, le cours DS Silver et le demi cours DC débutants.

8.2.2 Le CA marque son accord pour que Marianne suive un demi cours DC débutants avec William à 107,50 € (50% de 215 €), durant l'autre demi cours William dansera avec sa partenaire habituelle, Déborah Fornier. Le CA n'autorise pas Marianne à suivre seule le cours DS Silver, ni le demi cours DC débutants. Le C.A. considère que les DS et DC sont réservées aux couples et non aux personnes seules, sans partenaire. Dès lors, il ne peut accepter que Marianne suive les cours en DS et en DC sans partenaire, en ce compris les cours où Déborah sera présente et partenaire de William. Il ne peut que souhaiter à Marianne de chercher et trouver un partenaire dès que possible, sachant aussi que dans cette période de Covid, le changement de partenaire est prohibé.

9. Marketing & communication

9.1 Site web : Il serait souhaitable qu'Henri puisse préparer sa succession en tant que webmaster.

9.2 Médias sociaux (A développer ou non, promotion du club directe ou indirecte)

9.3 Sponsoring (situation actuelle, stratégie de développement)

9.4 Mise à jour des logos : elle se réalise progressivement

9.5 Remplacement autocollants fenêtres

10. Administration centrale

10.1 Situation de transfert de tous les contrats ABCDance association de fait vers ABCDance ASBL

En voie de finalisation, reste le contrat de mise à disposition de l'ABCDance hall, qui devrait être renouvelé ou du moins avertir les Pères de la mutation de l'association de fait en ASBL luxembourgeoise.

10.2 Assurances en attente de l'audit du courtier Tassigny

10.3 Relations contractuelles avec les professeurs

10.4 GDPR
10.5 Gestion COVID 19
10.6 Conformité réglementaire

11. Divers

12. Date de la prochaine réunion
